

La ville de Drummondville compte plus de 80 000 habitants et est reconnue notamment comme pôle de changement, d'évolution et de croissance à travers la province. Drummondville constitue également un milieu de vie des plus stimulants où espaces verts, équipements culturels, sportifs et de loisirs occupent une place de choix.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement d'une Ville qui a pour mission de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir ?

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste suivant :

STAGIAIRE - INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT
SERVICE DE L'URBANISME
AUTOMNE 2026

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du coordonnateur contrôle de la division permis/inspections/programmes, la personne titulaire de ce poste assiste les inspecteurs en bâtiment dans leur travail relatif à l'application des règlements d'urbanisme et lois en vigueur et à l'émission des permis et certificats en conséquence.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Faire l'inspection des bâtiments et constructions ayant fait l'objet d'un permis ou certificat pour s'assurer de la conformité des travaux en regard des règlements applicables ;
- Faire des inspections à la suite de plaintes concernant les règlements municipaux ;
- Étudier les plans et documents soumis en vue de l'obtention de permis de construction et de certificats d'autorisation conformément aux lois et règlements en vigueur et approuver ou refuser, selon le cas, certains types de permis ou certificats demandés ;
- Préparer et compléter les documents relatifs à la délivrance des permis de construction et aux certificats d'autorisation ;
- Aviser verbalement ou par écrit les propriétaires ou entrepreneurs enfreignant les règlements dont l'application relève du Service de l'urbanisme et indiquer, s'il y a lieu, les correctifs à apporter ;
- Diffuser toutes les informations demandées par les citoyens, promoteurs, professionnels, etc., relativement aux règlements d'urbanisme, au code de construction et aux différents règlements municipaux et provinciaux en lien avec le champ d'expertise ;
- Effectuer toutes les recherches (matrice graphique, rôle d'évaluation, etc.) nécessaires à l'exercice de ses fonctions ;

- Participer à des réunions pour discuter des exigences des règlements dans le but, notamment, d'en assurer une interprétation uniforme ;
- Informer ou faire rapport à son supérieur immédiat pour toute situation anormale afin que les mesures nécessaires soient prises ;
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Être en voie d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en évaluation foncière, en architecture, en mécanique du bâtiment ou en estimation ou détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) dans un autre domaine et être en voie d'obtenir un AEC en inspection en bâtiment ;
- Détenir l'attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction de l'ASP Construction (un atout) ;
- Avoir de l'habileté et des aptitudes à communiquer efficacement et à rédiger des communications écrites claires et concises ;
- Être axé(e) sur la solution, le travail en équipe et le service à la clientèle;
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur;
- Maîtriser les applications Windows et la suite Office ;
- Posséder un permis de conduire classe 5 en règle.

SALAIRE ET CLASSIFICATION

- Salaire horaire variant entre 24.13\$/heure et 25.38\$/heure (selon le nombre de stage) ;
- Horaire de travail variable pendant l'année scolaire (selon la disponibilité de l'étudiant(e) ;

Les personnes intéressées doivent postuler en **ligne** ou faire parvenir **une lettre de présentation, leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme** en mentionnant le titre du poste par courriel : inspecteur@drummondville.ca

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement au processus de sélection pour l'emploi sollicité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais **seuls les dossiers complets** seront analysés et nous ne pourrons communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Service du capital humain – Août 2026